

## Index d'égalité professionnelle femmes-hommes

	points obtenus
1- écart de remuneration	INCALCULABLE
2- écarts d'augmentations individuelles	INCALCULABLE
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	INCALCULABLE
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0/10
INDEX (sur 100 points)	INCALCULABLE